

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SUR LE PROJET DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ-EDF DE CATTENOM

Le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) d'EDF situé à CATTENOM fera l'objet d'une consultation du public pendant une durée d'un mois, du **26 août 2019 au 22 septembre 2019 inclus**, dans les communes incluses dans un périmètre de 20 km autour du site, dans les sous-préfectures d'arrondissement de Thionville, Forbach-Boulay (antenne de Boulay) ainsi qu'en Préfecture de Metz.

Le dossier mis à la disposition du public comporte :

- le projet de plan particulier d'intervention (PPI),
- une notice d'information,
- un registre de consultation.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du projet de PPI et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet :

→ **aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de :**

- ABONCOURT	- ENTRANGE	- KNUTANGE	- ROCHONVILLERS
- ALGRANGE	- ESCHERANGE	- KOENIGSMACKER	- RODEMACK
- AMNÉVILLE	- ÉVRANGE	- KUNTZIG	- ROMBAS
- ANGEVILLERS	- FAMECK	- LAUMESFELD	- ROSSELANGE
- APACH	- FIXEM	- LAUNSTROFF	- ROUSSY-LE-VILLAGE
- AUDUN-LE-TICHE	- FLÉVY	- LOMMERANGE	- RURANGE-LÈS-THIONVILLE
- AUMETZ	- FLORANGE	- LUTTANGE	- RUSTROFF
- AY-SUR-MOSELLE	- FONTOY	- MALLING	- SAINT-FRANÇOIS-LACROIX
- BASSE-RENTGEN	- GANDRANGE	- MANDEREN	- SERÉMANGE-ERZANGE
- BASSE-HAM	- GAVISSE	- MANOM	- SIERCK-LES-BAINS
- BERG-SUR-MOSELLE	- GUÉNANGE	- MANSKIRCH	- STUCKANGE
- BERTRANGE	- HAGEN	- MERSCHWEILLER	- TALANGE
- BETTELAINVILLE	- HAGONDANGE	- METZERESCHE	- TERVILLE
- BEYREN-LÈS-SIERCK	- HALSTROFF	- METZERVISSE	- THIONVILLE
- BIBICHE	- HAUTE-KONTZ	- MONDELANGE	- TRÉMERY
- BOULANGE	- HAVANGE	- MONDORFF	- TRESSANGE
- BOUSSE	- HAYANGE	- MONNEREN	- UCKANGE
- BOUST	- HETTANGE-GRANDE	- MONTENACH	- VALMESTROFF
- BREISTROFF-LA-GRANDE	- HOMBURG-BUDANGE	- NEUFCHÉF	- VECKRING
- BUDING	- HUNTING	- NILVANGE	- VITRY-SUR-ORNE
- BUDLING	- ILLANGE	- OTTANGE	- VOLMERANGE-LES-MINES
- CATTENOM	- INGLANGE	- OUDRENNE	- VOLSTROFF
- CHÉMERY-LES-DEUX	- KANFEN	- PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	- WALDWEISTROFF
- CLOUANGE	- KÉDANGE-SUR-CANNER	- RANGUEVAUX	- WALDWISSE
- CONTZ-LES-BAINS	- KEMPLICH	- REMELING	- YUTZ
- DALSTEIN	- KERLING-LÈS-SIERCK	- RETTEL	- ZOUFFTGEN
- DISTROFF	- KIRSCH-LÈS-SIERCK	- RICHEMONT	
- ÉBERSVILLER	- KIRSCHNAUMEN	- RITZING	
- ELZANGE	- KLANGE		

→ **et dans les locaux des :**

Préfecture de METZ	<i>Du lundi au vendredi :</i>	8h30 à 15h30
Sous-préfecture de FORBACH-BOULAY – ANTENNE BOULAY	<i>Du lundi au vendredi :</i>	9h à 12h - 13h30 à 16h
Sous-préfecture de THIONVILLE	<i>Du lundi au vendredi :</i>	8h30 à 11h30 - 13h15 à 15h30

À l'issue de la consultation publique, le projet de plan sera approuvé par un arrêté préfectoral.

Cet avis sera affiché dans les mairies concernées, ainsi que dans qu'à la Préfecture de Metz et dans les sous-préfectures de Thionville et de Forbach-Boulay.

À noter :

- ☞ seules les observations portées sur les registres seront examinées dans le cadre de l'élaboration du PPI,
- ☞ les services préfectoraux ne répondront pas aux demandes téléphoniques ou à des messages électroniques.